

# PROJET ÉOLIEN DU SAVERNAY

Lettre d'information N°9 - MAI 2020

## ÉDITO

En 2020, nous continuons à vous tenir informés ! Quelles sont les actualités du projet éolien du Savernay ? Comment évolue t-il ? Nous vous en disons davantage dans cette nouvelle lettre d'information !

En ces temps particuliers, nous vous adressons d'abord notre soutien et espérons que vous vous portez bien. Malgré le confinement et la distanciation sociale, nous avons tous à cœur de nourrir les liens que nous avons tissé ensemble ces précédents mois grâce à la concertation. C'est pourquoi vous trouverez dans ces pages les dernières actualités du projet. Nous vous présentons notamment les derniers résultats de l'étude des vents.

Vous l'aurez aussi remarqué, l'année 2020 marque un tournant pour notre entreprise, Global Wind Power, puisque nous sommes ravis de vous annoncer que nous avons intégré, dès le mois d'avril 2020, le grand groupe énergétique français Total Quadran. Nous vous proposons une présentation de Total Quadran et quelques explications ci-dessous.

Enfin, nous vous proposerons bientôt un nouveau rendez-vous de concertation ! Compte tenu de la crise sanitaire actuelle, nous avons dû reporter l'événement que nous imaginions organiser en juin. Néanmoins, la démarche de concertation continue et nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la suite afin que la concertation autour du projet éolien du Savernay puisse se poursuivre en toute sécurité.

Nous espérons que ces informations répondront à vos éventuelles questions et nous vous souhaitons de rester en forme.

Portez-vous bien !

Thomas LOPEZ  
Responsable du projet éolien du Savernay



# GLOBAL WIND POWER DEVIENT TOTAL QUADRAN !

## QUI EST TOTAL QUADRAN ?

Acteur majeur de la production d'électricité d'origine renouvelable, Total Quadran, filiale de Total, est un pionnier de l'éolien et de la transition énergétique en France métropolitaine et en outre-mer, désormais présent sur 4 filières : éolien, photovoltaïque, hydroélectricité et biogaz.

Aujourd'hui, Total Quadran exploite plus de 300 sites de production d'énergies renouvelables totalisant près de 900 MW qui permettent de produire 1 675 GWh d'électricité renouvelable par an. Cela représente l'équivalent de la consommation annuelle de près d'un million et demi de personnes et une économie de près de 560 000 tonnes d'émissions de CO2 chaque année



## QUELLES SONT LES VALEURS DE TOTAL QUADRAN ?

**Proximité, simplicité et responsabilité**  
sont autant de valeurs portées par  
Total Quadran au service du territoire.

Pour fournir au marché une production électrique fiable, aux coûts maîtrisés, Total Quadran s'appuie sur des principes fondamentaux :

- 1- La complémentarité des moyens de production : éolien, photovoltaïque, hydroélectricité, biogaz et biomasse : des solutions énergétiques diversifiées, adaptées aux configurations locales ;
- 2- Un ancrage social fort sur les territoires : le développement des projets se fait à partir de nos implantations régionales, en étroite concertation avec les acteurs locaux et dans un souci d'aménagement durable des territoires concernés ;
- 3- La maîtrise de toutes les étapes de réalisation de nos projets.

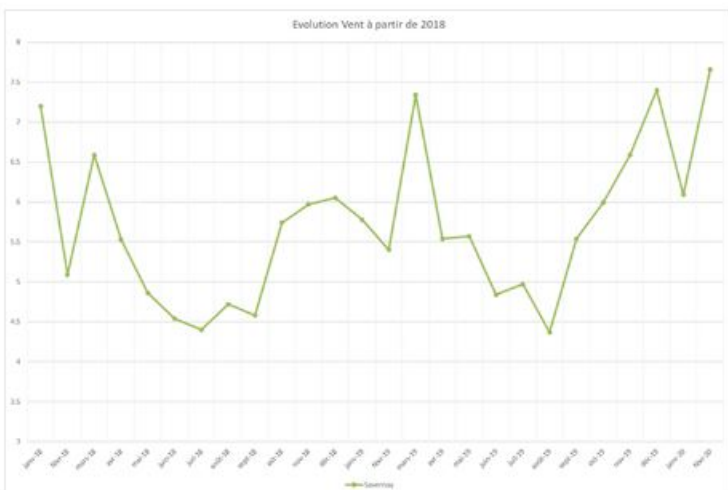
## QUEL IMPACT SUR LE PROJET ÉOLIEN DU SAVERNAY ?

Rassurez-vous, pour le projet éolien du Savernay rien ne change puisque c'est bel et bien l'équipe de Thomas LOPEZ qui reste aux commandes du développement du projet et de la concertation !

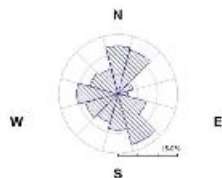
# ZOOM SUR L'ÉVOLUTION DU PROJET

## LE MAT DE MESURES DES VENTS A LIVRÉ SES RÉSULTATS

Le mât de mesures, installé en novembre 2017, a été démonté en février 2020. Pour rappel, le mât de mesures comprend des girouettes et des anémomètres sur trois niveaux différents permettant de mesurer la vitesse et la direction des vents. L'objectif était de déterminer quelle serait la production du parc éolien tout au long de son fonctionnement, pour une durée de 20 ans minimum. Parallèlement, un second appareil de mesures appelé LIDAR (correspondant à une petite remorque équipée d'un radar), a aussi été installé de l'autre côté de la zone d'étude, dans l'objectif de corréler les données du mât et d'en assurer la fiabilité.



Sur la zone du projet, les données météo ont été enregistrées durant 27 mois. Les vents dominants proviennent du quart Sud-Ouest et présentent une vitesse moyenne annuelle de 5,7m/s à 120 m d'altitude. Ces résultats sont encourageants ! En effet, la vitesse de vent minimum requise pour le démarrage des éoliennes est de 3 m/s. Le mât de mesures enregistrait les données météo toutes les 10 minutes. Vous pouvez visualiser sur le graphe ci-contre l'évolution des données météo depuis 2018. En ce qui concerne les chiroptères, le mât de mesures à également permis de mesurer l'activité des chauves-souris en altitude grâce à un micro spécial. Les technologies d'aujourd'hui permettent de reconnaître les ultra-sons émis par les différents individus et donc d'identifier les espèces présentes. Des espèces comme la Pipistrelle Commune, le petit Rhinolophe ou encore la Noctule de Leisler ont ainsi été détectées. Ces enregistrements ont par ailleurs été complétés d'études bibliographiques et d'inventaires terrains réalisés sur l'ensemble de la zone d'étude.



Les mesures des vents sur site sont indispensables afin de cerner les phénomènes météorologiques locaux et estimer le gisement éolien avec la plus grande précision. Des simulations informatiques ont permis de constituer un atlas éolien précis du site ainsi qu'une rose des vents pour schématiser les directions enregistrées (voir image ci-contre). Le but étant de trouver la meilleure adéquation possible entre les caractéristiques du site, l'implantation des éoliennes et le type de turbine. Cette longue campagne a permis de confirmer le choix technico-économique du modèle d'éolienne retenu pour le projet.

# L'ÉTUDE DU DOSSIER DU PROJET PAR LES SERVICES DE L'ÉTAT SE POURSUIT

L'instruction par les services de l'État de la première partie du dossier du projet (10 éoliennes), déposée en préfecture en décembre 2019, suit son cours malgré quelques retards liés aux circonstances exceptionnelles dû au coronavirus (covid-19). L'équipe de Thomas LOPEZ est donc dans l'attente d'un retour officiel et vous tiendra informés au plus vite de l'évolution du projet. La deuxième partie du dossier du projet devrait quant à elle être déposée en préfecture courant du 2ème semestre 2020.

La démarche de concertation, incluant vos remarques et propositions, est évidemment prise en compte dans les dossiers déposés en préfecture. Pendant la durée de l'enquête publique, vous pourrez également consigner vos observations et propositions sur le projet. Celle-ci devrait avoir lieu en 2021.

Découvrir le site internet du projet !



**Mazars Concertation**

Emilie LENARDUZZI

06 60 57 21 42

[emilie.lenarduzzi@mazars.fr](mailto:emilie.lenarduzzi@mazars.fr)

Cet e-mail a été envoyé à [petit.amandine@yahoo.fr](mailto:petit.amandine@yahoo.fr)  
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Mazars.

[Se désinscrire](#)

